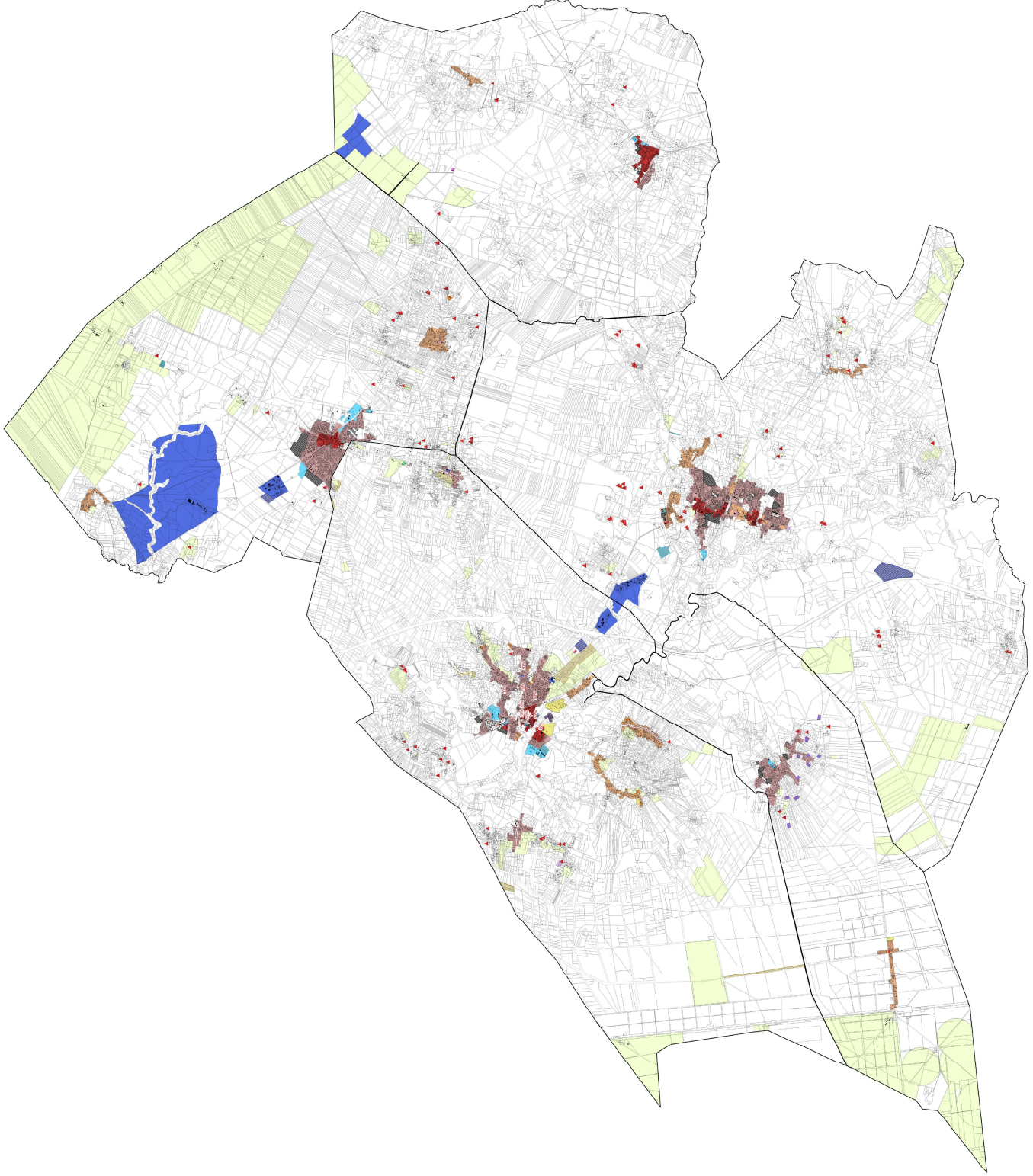


- 1 / Zone urbaine (U)**
 - Zone urbaine : zonage des fonctions renforcées
 - Zone urbaine : zonage des fonctions sommaires
 - Zone urbaine : vocation résidentielle exclusive
 - Zone urbaine : vocation activités économiques dominante
 - Zone urbaine : vocation d'équipements touristiques dominante
 - Zone urbaine : vocation d'équipements publics dominante
 - Zone urbaine : Secteur urbain de développement limité
 - Linéaires commerciaux (pommeles rouges) dans les secteurs de :
 - Mairie renforcée : changement de destination intercat.
 - Mairie renforcée : changement de destination intercat.
 - Mairie renforcée : changement de destination intercat.
 - Secteur en zone U soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
 - Servitude de Haute Sociale au titre de l'article L151-15 du Code de l'Urbanisme
- 2 / Zone à urbaniser (ZAU/ZAU)**
 - Zone ZAU : urbanisation soumise à Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
 - Zone ZAU : urbanisation soumise à modification ou révision du PLU-H
 - Zone ZAU : destination d'équipement d'intérêt collectif
 - Zone ZAU : destination d'habitat
- 3 / Zone agricole et/ou naturelle (A/N)**
 - Zone naturelle
 - Zone agricole
 - Zone naturelle (exploitations pétrolières)
 - Zone agricole protégée
 - Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- 4 / STECAL**
 - STECAL à vocation touristique et de blais
 - STECAL à vocation commerciale et services (restauration/tourisme)
 - STECAL à vocation artisanale et d'industrie
 - STECAL à vocation artisanat
 - STECAL à vocation industrielle
 - STECAL destiné à l'accueil ou sédentarisation des gens du voyage
- Données de contexte :**
 - Bâtiments cadastrés
 - Parcelles cadastrales
 - Limites communales





Val de l'Eyre
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes du Val de l'Eyre

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

4.2 Règlement graphique
4.2.2 Mixité des fonctions

Vo pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire arrêtant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le Président,

Echelle : 1:40 000

Mairie d'Enchaie - Communauté de Communes du Val de l'Eyre
Rue de la République - 31100 ENCHAIE
N° de téléphone : 05 61 21 21 21 - Site internet : www.valdeleyre.com
N° de fax : 05 61 21 21 22 - Courriel : cc@valdeleyre.com
N° de télécopie : 05 61 21 21 23 - Site internet : www.valdeleyre.com
N° de télécopie : 05 61 21 21 23 - Site internet : www.valdeleyre.com